

Nouméa, le 22 mars 2010

A **Destinataires in fine**

RESEAU DE SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE DE LA TRANSMISSION DE LA DENGUE

INTRODUCTION

Vous trouverez ci-après le point sur la situation entomologique du vecteur de la dengue, *Aedes aegypti*, incluant les données collectées à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa au mois de février 2010.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Les caractéristiques des secteurs visités, et le mode de calcul des indices entomologiques sont présentés ci-après.

Secteurs surveillés :

- Nouméa Ouest (2600 maisons recensées) : Rivière-Salée, Ducos (rue de Papeete), Logicoop, Vallée du Tir, Doniambo, Kaméré, Tindu, Montravel, Normandie.
- Nouméa Est : (2463 maisons recensées) : Ouémo, Magenta, Haut-Magenta, Magenta-Aérodrome, Portes de Fer, 4^{ème}Km, 6^{ème}Km, 7^{ème}Km, Vallée des Colons.
- Nouméa Sud : (1545 maisons recensées) : Faubourg Blanchot, N'Géa, Trianon, Orphelinat, Val Plaisance, Motor-Pool, Anse-Vata.
- Mont-Dore : (1508 maisons recensées) : Robinson, Saint-Michel et Yahoué.
- Dumbéa : (2214 maisons recensées) : Koutio, Auteuil, Tonghoué, Katiramona.

Une centaine de maisons tirées au sort dans les quartiers indiqués ci-dessus ont été visitées au cours du mois dans chacun des secteurs surveillés, et des pondoirs pièges collants ont

été mis en place dans les secteurs de Nouméa, à raison d'un par groupe de maisons visitées.

Indices entomologiques présentés :

- **Indice « Maisons » (IM)** = $\frac{\text{nombre de maisons avec au moins 1 g\^ete positif } Aedes\ aegypti}{\text{nombre de maisons visit\^ees}} \times 100$

Cet indice est un bon indicateur du comportement de la population vis-à-vis du vecteur.

- **Indice de Breteau pondéré (IB pond.)** = $\frac{\text{nombre de g\^etes positifs } Aedes\ aegypti \text{ pond\^er\^es}}{\text{nombre de maisons visit\^ees}} \times 100$

L'Indice de Breteau, faisant partie comme l'IM des indices officiels utilisés par l'OMS, est ici pondéré en fonction du nombre de vecteurs immatures dénombrés.

- **Indice Nymphes par Maison (INM)** = $\frac{\text{nombre de nymphes d}'Aedes\ aegypti}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

Cet indice remplace l'Indice de Productivité d'Adultes à Nouméa. Il présente l'avantage de donner une meilleure idée de la densité vectorielle réelle, en ne prenant en compte que les nymphes qui évoluent en 2 ou 3 jours au lieu d'un temps variable selon divers paramètres.

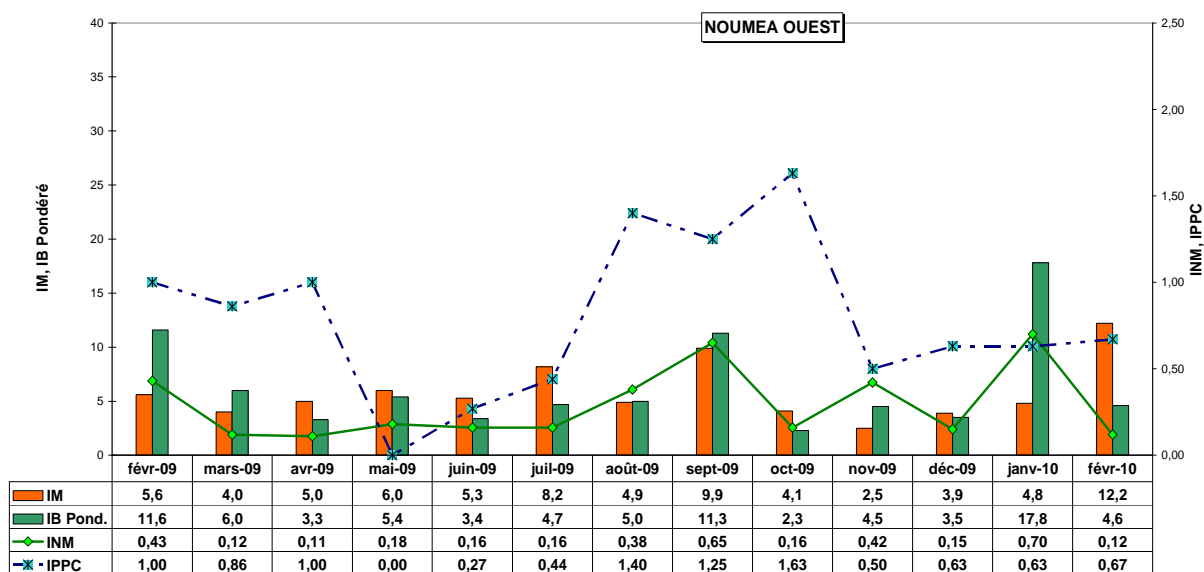
- **Indice de Productivité d'Adultes (IPA)** = $\frac{\text{nombre d}'Aedes\ aegypti \text{ en fin de stade pré imaginal}}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

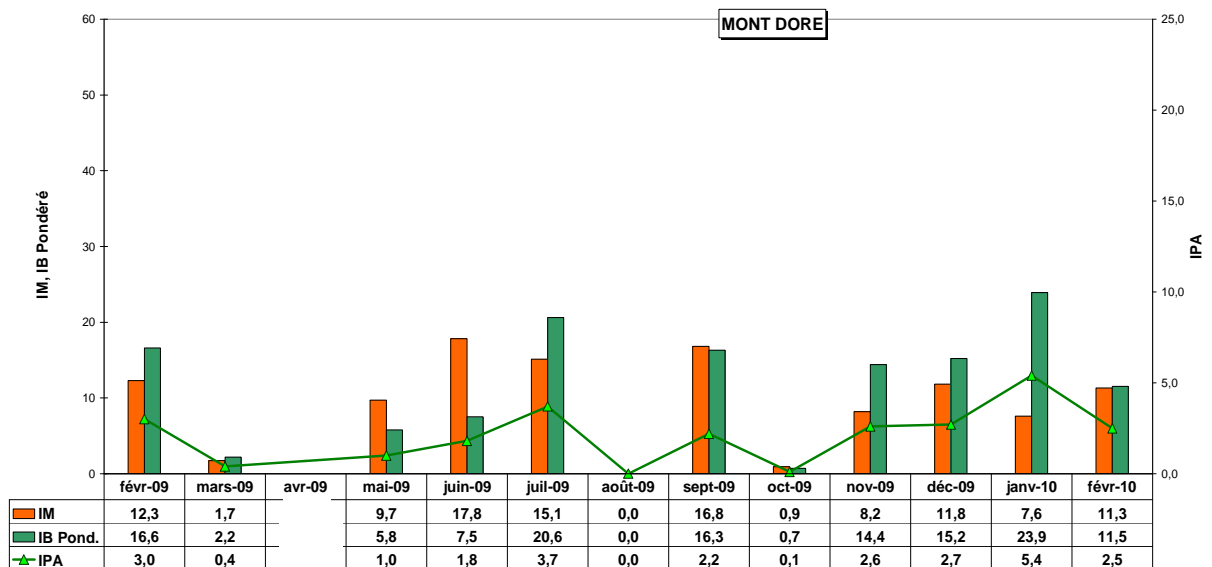
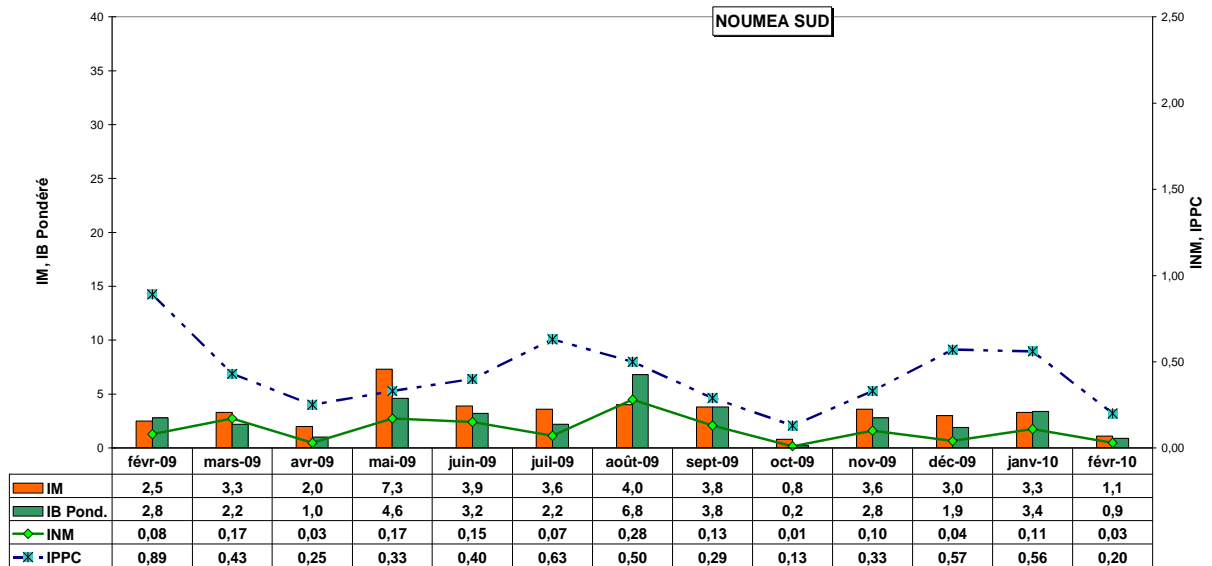
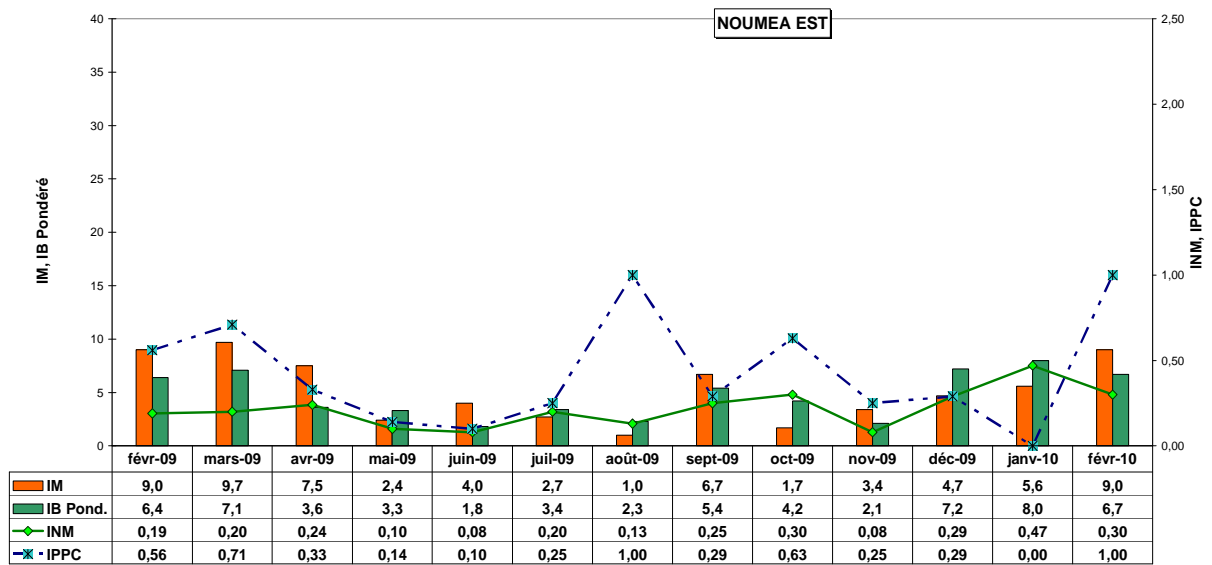
Cet indice reflète la densité vectorielle proprement dite. Il est présenté pour le Mont-Dore et Dumbéa en attendant que la collecte des données nécessaires au calcul de l'INM soit mise en place dans ces deux communes.

- **Indice « Pondoires Pièges Collants » (IPPC)** = $\frac{\text{nombre de femelles } Aedes\ aegypti \text{ coll\^ees}}{\text{nombre de pi\^eges pos\^es}} \times 10$

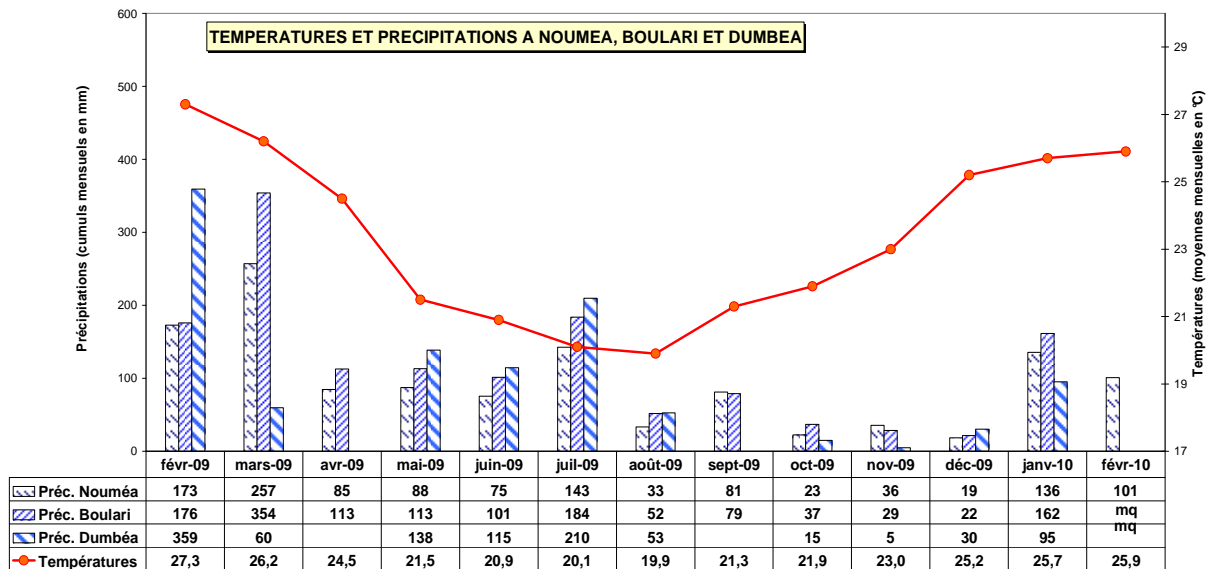
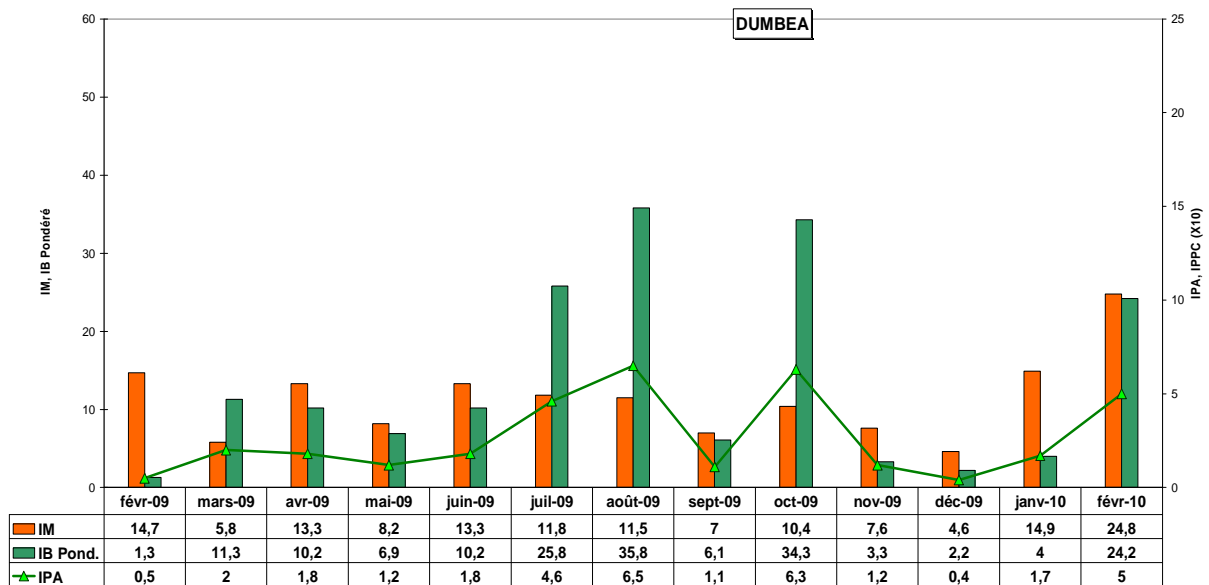
Cet indice donne des indications sur la présence du vecteur au stade où se fait la transmission des virus (femelle adulte).

RESULTATS



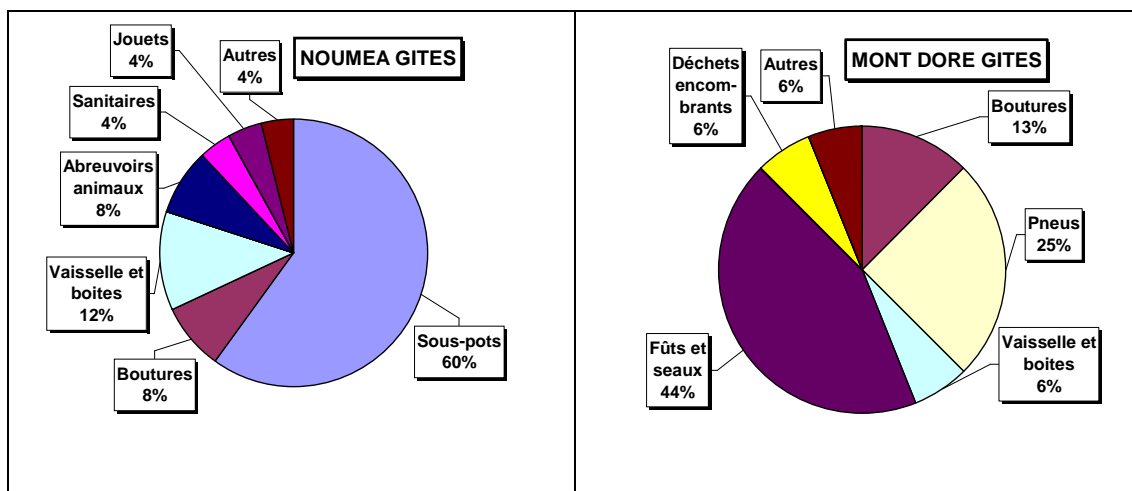


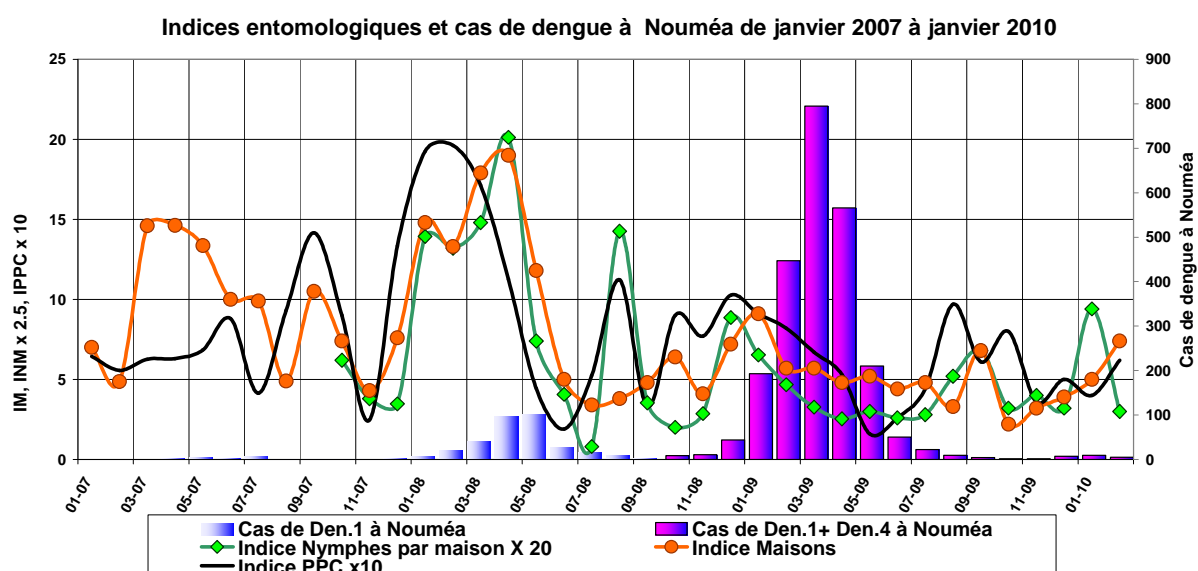
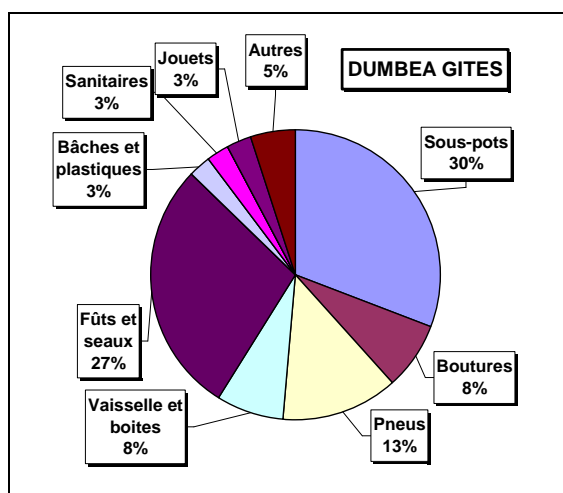
N.B. Du fait de la mobilisation des agents autour des cas de dengue, les données du réseau n'ont pas pu être collectées au mois d'avril 2009.



Source : Météo France. Les données de la station de Dumbéa ne sont pas toujours exploitables.

Répartition des gîtes positifs *Ae. aegypti* à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa en fév. 2010





N.B. Pour rester cohérent avec les indices, le graphique ci-dessus ne fait état que des cas de dengue déclarés à Nouméa.

COMMENTAIRES

On observe pour le mois de février une hausse de l'Indice Maisons dans quatre secteurs sur cinq. Cependant, sauf à Dumbéa, les gîtes trouvés dans l'ensemble sont de petite taille et n'abritent souvent que des larves à des stades précoces dont les chances de survie sont faibles. De ce fait, les indices plus spécifiquement liés à la densité des *Aedes aegypti* immatures (IB pondéré, INM, IPA) sont presque partout en baisse.

La densité de vecteurs adultes mesurée par l'Indice PPC est stagnante à Nouméa Ouest, et en baisse nette à Nouméa Sud, mais s'élève à Nouméa Est. Cependant, la valeur moyenne de cet indice reste sensiblement inférieure à celle de février 2009.

Les conditions météorologiques ayant prévalu en février 2010 sont conformes aux prévisions données pour une année de type «El Niño», avec un temps plus sec et surtout moins chaud qu'en année normale, avec une température moyenne mensuelle restant inférieure à 26° C, ce qui la positionne à 1,4° de moins que la valeur de février 2009.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

19 cas de dengue ont été déclarés en janvier, 17 en février et aucune flambée épidémique ne semble se manifester pour la partie écoulée du mois de mars. Le risque qu'une épidémie de grande ampleur se déclare avant l'arrivée de la saison fraîche est peu probable, même si la possibilité d'une augmentation locale des cas n'est pas à exclure.

CONCLUSION

Avec des indices entomologiques faibles, des conditions météorologiques défavorables à l'activité des vecteurs et un nombre de cas toujours réduit, il est possible d'espérer des mois sereins pour ce qui est de la dengue. Il sera bon de les mettre à profit pour préparer d'ores et déjà la saison suivante, qui ne présentera peut-être pas les mêmes caractéristiques.

Rappel du site internet de la DASS, pour plus de détails sur la maladie et son épidémiologie :
<http://www.dass.gouv.nc/portal/page/portal/dass/sante/alertes_sanitaires/situationdenguenc>

Rappel du site internet de l'INC, pour plus d'informations concernant l'entomologie médicale :
<http://www.institutpasteur.nc/article.php?id_article=160>

Pr Suzanne CHANTEAU
Directrice
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

Laurent GUILLAUMOT
Entomologiste
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

Destinataires :

- *M. le Maire de Nouméa.*
- *M. le Maire du Mont-Dore.*
- *M. le Maire de Dumbéa.*
- *M. le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle- Calédonie.*
- *Mme FUENTES, Ingénieur Sanitaire, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de N-C.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Nord.*
- *M. le Directeur de l'Action Communautaire et de l'Action Sanitaire de la Province des îles.*
- *M. le Sous-directeur à la Santé Publique – Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. REVERCE, Chef du Service d'Hygiène et de Santé Publique, Mairie du Mont-Dore.*
- *M. BARREAU - CCASS, Mairie de Dumbéa.*
- *Mme WERNERT, Chef des Services Techniques, Mairie de Dumbéa.*